



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

28 FEV. 2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

FO4213P0014

1. Intitulé du projet

Zone d'Activités d'intérêt départemental de Diefmatten

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LANDEMAINE GERARD

RCS / SIRET

246 800 460 000 49

Forme juridique

7346 Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	<p>Zone d'activités située sur un terrain d'assiette de 9 hectares 85 ares.</p> <p style="font-size: 1.2em;">SHON : 39000 m²</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une Zone d'Activités d'Intérêt Départemental sous maîtrise d'ouvrage intercommunale à vocation prioritairement industrielle sur le ban de la commune de Diefmatten.

Maîtrise d'Ouvrage : La Porte d'Alsace, Communauté de Communes

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de proposer un site commercial et/ou industriel à vocation départementale à proximité des axes de circulation structurants du sud du territoire de la CCPA

ainsi que du reste du département (A36 et RD 483).

Ce projet s'inscrit dans une planification économique intercommunale et départementale.

En 2001 le projet de zone d'activités de Diefmatten est intégré dans le Schéma Directeur du Sundgau, puis intégré dans la charte de développement de la communauté de communes de la Porte d'Alsace.

Sa vocation est réaffirmée et accentuée par le classement en zone d'activités d'intérêt départementale.

Depuis le 16 novembre 2012 le projet de zone d'activités est inscrit dans la carte communale partielle de la commune de Diefmatten

2012-2013, la création de la zone d'activités de Diefmatten mobilise les acteurs institutionnels ainsi que les acteurs du développement économique du Haut-Rhin.

La ZAID sera intégrée au Scot du Sundgau dès 2014.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Lors de la réalisation concrète de la zone d'activités, la prise en compte, la préservation ainsi que la valorisation des espaces et du patrimoine naturels sont des éléments majeurs du projet.

Le projet concerne la viabilisation partielle d'une zone dont la superficie est de 9.85 ha d'un site plus important de 15 ha, en excluant toutes les zones humides (cf plan joint), en préservant la petite partie boisée et en excluant la partie basse actuellement exploitée en monoculture (maïs).

Les eaux pluviales du secteur seront infiltrées sur place pour préserver le fonctionnement hydraulique du site.

L'assainissement sera réalisé par un système d'épuration naturel de type rhizosphère / lagunage. Les eaux de chaussée seront traitées dans un séparateur d'hydrocarbure avant leur rejet dans une noue d'infiltration.

Les eaux de toiture seront envoyées directement dans des noues d'infiltration qui seront traitées en zone humide complémentaire.

Dans l'éventualité d'une installation classée ayant des rejets potentiellement polluants ou toxiques, un traitement préalable des eaux sera réalisé avant rejet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion du site restera sous compétence intercommunale

La communauté de communes aura en charge les secteurs préservés, la gestion des noues d'infiltration, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, la collecte des déchets ainsi que les voiries.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

Dans le cadre du permis d'aménager : dossier loi sur l'eau + étude d'impact

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Uniquement pour le permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale de la zone de projet	9.85 hectares
Surface aménagée	inférieure au 9.85 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Diefmatten
Secteur Nord

Coordonnées géographiques¹

Long. 07 ° 05 ' 52 " 08E

Lat. 47 ° 42 ' 46 " 78N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone partiellement exploitée.

Seule la partie correspondante au projet sera impactée (9 ha 45a)

Zone boisée de 47 ares qui sera conservée

Les parties le long du cours d'eau ont été exclues du projet d'aménagement et présentent les caractéristiques d'une zone humide très dégradée notamment sur les parcelles agricoles.

Les zones dégradées seront renaturées dans le cadre du projet. La petite surface boisée humide est non concernée par l'aménagement.

De façon globale aucune zone humide existante ne sera concernée ou touchée par l'aménagement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte Communale Partielle de Diefmatten / Classement Zone A1

Zone A1 : Zone réservée à la réalisation d'une Zone Activités D'Intérêt Départemental

Délibération du 07 septembre 2012 par le conseil municipal de Diefmatten

Par arrêté n°2012-321-0011 du 16 novembre 2012 approbation de la carte communale par le préfet du Haut-Rhin.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement à usage domestique et non industriel
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La terre végétale excédentaire liée au travaux de viabilisation sera réutilisée en dehors du site.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les impacts négatifs relatifs au projet d'aménagement seront évalués puis compensés ou corrigés. Les zones humides seront préservées, les zones humides dégradées seront renaturées. Aucune dégradations ne sont à attendre sur les habitats et les espèces inféodées. Préservation des continuités environnementales et écologiques du site
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compensation des surfaces agricoles consommées et concertation avec la SAFER. Les milieux naturels seront conservés.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site situé en parallèle de la zone d'activités de Soppe Zone située à proximité immédiate de l'A36 et de la RD 483.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Éclairage de la ZA raisonné avec basculement en demi nuit et aucune enseignes lumineuses prévues sur le site</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets hydrauliques traités avant retour dans les noues d'infiltration Voir paragraphe 4.3.1</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Impacts limités et pris en compte lors de la phase d'aménagement.</p> <p>Une attention particulière sera apportée aux aspects naturels et environnementaux</p> <p>Préservation de l'existant et renaturalisation des espaces dégradés.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Compensation des surfaces agricoles consommées en concertation avec les agriculteurs et la SAFER.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli nous pensons que le projet pourrait être dispensé de l'étude d'impact.
En effet notre projet tient compte des incidences possibles sur le milieu naturel, des préservations et des compensations qui seront opérées sur le site
Le projet d'aménagement exclu d'office les principales zones humides et sauvegarde l'espace boisé présent sur le site.
La gestion des eaux et les rejets dans le milieu naturel feront l'objet d'une étude avec une prise en compte globale des problématiques.
La consommation des espaces agricoles fait l'objet d'une compensation en lien avec la SAFER, les agriculteurs et le Conseil Général du Haut-Rhin.
Le site fera l'objet d'un diagnostic archéologique volontaire.
Enfin la dispense de l'étude d'impact n'est que temporaire, car une étude d'impact sera obligatoirement réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau à déposer avec l'obtention du permis d'aménager.
Enfin notre projet est fortement dépendant du co-financement avec les services de l'État et la mise à disposition de subventions et qui arriveront à leur terme au cours du 2ème semestre 2013.
La programmation d'une première étude d'impact avant la dépose du permis d'aménager aura des effets négatifs sur la viabilité et la temporalité du projet et l'obtention des crédits qui nous sont encore réservés.
Cette ZAID est un outil économique fort au service du territoire, créatrice d'emplois et d'activités dans le Haut-Rhin.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte CIBAL 2008

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

DANNEMARIE

le,

07 02 2013

Signature

Official stamp: LA PORTE Communauté de Communes d'ALSACE